

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 22 novembre 2019**

---

Délibération n° 2019 – 22/11/2019 – 9

*Travaux de la commission Vie de l'étudiant du 10 octobre 2019*

---

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 18 novembre 2019

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16  Membres présents : 15 Membres représentés : 9 Total : 24	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention(s) : 0</b>  <b>Suffrages exprimés : 24</b>  <b>Pour : 24</b>  <b>Contre : 0</b>
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les propositions de labellisation, reconductions de labellisation, dé-labellisation d'associations et attribution de locaux.**

Dijon, le 25 novembre 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,

  
Alain BONNIN

*P.J. : Compte rendu de la commission Vie de l'étudiant du 10 octobre 2019*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Bureau de la vie étudiante  
Maison De l'Etudiant

## **Commission de la Vie Etudiante du 10/10/2019** **Compte-rendu**

### **MEMBRES**

*Etaient présent.e.s :*

Ambre Adamiak, France Herrscher, Paul Pereira, Jean-Jacques Boutaud, Guy-Daniel Ligan, Frédéric Sonnet

*Etait excusé.e.s :*

Claire Cachia, Pascale Auroux-Thimel

### **ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES ET REPRESENTATIVES**

*Etait présente :*

ABEP (départ à 11 h)

*Etant excusées :*

Adexpra (Radio Dijon Campus), ESN InsiDijon

### **ASSOCIATIONS INVITEES, POUR LA PRESENTATION DE LEUR DEMANDE DE LABEL OU POINT D'ETAPE**

*Présentes :*

- Pour les demandes de labellisation : Les L du désert, FEAB, Dijoenop, Parrainage, AEMB, MRD, Anemone, Parlements des Etudiants Dijon
- Pour les points d'étape : APPRENDS, STOCK, AESC

*Absent.e.s :*

CST

## **1. Demandes de labellisation**

### **FEAB (Fédération des Etudiants Africains de Bourgogne)**

La fédération a été créée en novembre 2018 et est composée à ce jour de 6 associations. Elle se donne pour objectifs de représenter tous les étudiants africains qu'ils soient membres de ces associations ou non, car elle souhaite rassembler largement et accompagner les projets des associations.

Elle a pour but de :

- faciliter l'intégration des nouveaux étudiants, tout juste arrivés, qui sont souvent très jeunes et pour qui la culture et le type d'enseignement sont différents.
- faciliter la réussite des études, et proposer un accompagnement académique, culturel et administratif, (y compris dans les questions de logement de démarches auprès de la Préfecture et de l'université...), mais aussi dans la recherche stage et alternance, à entamer très tôt dans l'année, grâce au retour et le partage d'expérience des étudiants déjà en Bourgogne Franche-Comté ;
- créer une communauté, faire un pont, briser les barrières, créer des liens avec les autres nationalités ; Faire pont entre les différents niveaux d'études aussi (Licence, Master, jeunes actifs), et créer un réseau, académique et professionnel.

La FEAB a déjà été organisée pendant cette première année d'existence un barbecue au lac Kir pendant l'été pour un moment de convivialité.

Dans les projets à venir on relève :

- Très prochainement, les 11 et 12/10/19, la Semaine de l'étudiant africain avec au programme déjeuner pour partager et découvrir, visite de Dijon et ses lieux remarquables, activité sportive, conférence avec deux éminents universitaires (sur l'historique de l'étudiant africain dans le système, comment réussir en France puis mettre l'expérience et la formation au service du continent africain)  
L'association souhaite d'ores et déjà reconduire l'événement l'année prochaine.
- Un autre projet important mené par la fédération est l'intermédiation dans les questions de logement, avec le développement d'une collaboration avec la Maison internationale et le CROUS, mise en place cette année.  
Les candidats Campus France rencontrent des difficultés car l'acceptation de leur candidature est signifiée après la date limite de demande de logement. Puis, il faut désormais présenter une attestation d'hébergement dans la ville où le candidat postule, avant toute étape de candidature, ce qui est très difficile à obtenir pour ces étudiants qui ne sont pas sur place et n'ont pas de contact pour les héberger (famille ou amis).  
La FEAB recense donc les besoins, (elle travaille d'ailleurs avec le pôle International de l'uB qui fait part aux candidats de l'existence de la fédération et de l'accompagnement dans les démarches qu'elle propose), ventile les logements dont la répartition leur est confiée par CROUS et Maison internationale, en fonction de ce qu'elle a centralisé et analysé comme besoin. Cette année, elle a pu ainsi gérer la répartition de 20 logements, mais espère disposer de plus, car le besoin est important (300 primo-arrivants du continent africain dans la Région chaque année).
- L'association est aussi un intermédiaire au niveau des démarches financières, car le paiement en ligne n'est pas toujours évident ou naturel pour les candidats.  
La fédération peut faire l'avance, ou fait l'intermédiaire du paiement par ex, qui permet obtention plus rapide du visa.
- Elargissement des membres, en accueillant d'autres associations, notamment d'étudiants d'Afrique du Nord
- Développement de son activité et de l'accompagnement en d'autres villes de Bourgogne Franche Comté, comme Belfort. Le Creusot est évoqué par P. Pereira.

La commission met en garde sur la constitution du bureau car bon nombre de membres n'ont pas ou plus la qualité d'étudiant, et/ou pas à l'uB.

L'association indique que le bureau sera renouvelé en novembre. Les membres actuels resteront au sein de l'association, pour passer le relais et faire bénéficier de l'expérience acquise, mais les postes du bureau seront bel et bien occupés par des étudiants. Elle précise au passage qu'elle fonctionne selon une présidence tournante. Cette année, c'est l'association burkinabé qui présidera, après le renouvellement du bureau en novembre.

Ambre Adamiak suggère que la fédération prenne contact avec Dijon Métropole, pour solliciter des mises à disposition de logement par cette collectivité.

Elle suggère également un conventionnement avec le CROUS.

Enfin, est évoquée la question de la mise à disposition d'un local (bureau) au sein du campus qui répondrait à un besoin, du fait des réunions régulières, mais aussi sujets sensibles, qui nécessitent une certaine confidentialité.

### **Labellisation de l'association FEAB**

***La commission émet un avis favorable, sous réserve que la composition du bureau conforme à la charte***

### **Dij'Oenop**

L'association existe depuis 2017. L'année dernière, elle avait été mise en veille et les projets « fusionnés » au sein de l'AOVB. et n'avait pas sollicité le label..

Cette année, elle reprend de l'activité et les rennes des projets.

L'association organise :

- **Les Oenopiades**, moment de rencontre des étudiants œnologues de France, avec épreuves sportives, dégustations, conférences...

Il s'agit selon les années d'organiser le voyage pour s'y rendre et/ou l'organisation de l'événement (D'ailleurs, en 2021 elles auront lieu à Dijon)

- **Le salon des vins**, organisé précédemment par l'AOVB, sera repris par l'association Dijoenop.

Ce salon a pour objectif de présenter la diversité des vins français et leurs appellations. Démarche de vigneron, un de chaque région ou appellation. Forts de la 1<sup>e</sup> édition, ils vont développer le salon.

Les membres présentent l'intention de pérenniser l'association

Les membres de la CVE demandent comment s'articulent les différentes associations d'étudiants de l'IUVV, Dijoenop et l'AOVB.

Justement, un point a eu lieu en début d'année avec l'IUVV pour répartir les missions.

Les objectifs des 2 associations, AOVB et Dijoenop' sont assez différents et complémentaires.

Il existe d'ailleurs aussi l'ADUB, qui réunit les anciens étudiants, et surtout des oenophiles. Il n'y a pas strictement une association des anciens de l'IUVV.

Des échanges s'engagent sur :

- L'articulation entre les associations, en complément et pas en compétition, dans leurs missions et objectifs.
- L'importance de tenir une liste des adhérents à jour, même si l'adhésion est gratuite, et notamment des bénévoles lors des événements qu'il faut pouvoir présenter en cas de besoin.
- Les statuts de l'association qui précisent que chaque demande d'adhésion doit être validée par le Conseil d'administration. Cela semble rigide aux membres de la CVE qui se demandent si c'est effectivement la marche suivie et qui attire l'attention sur l'importance d'appliquer et fonctionner selon ses statuts. Elle incite l'association à réfléchir si c'est le cas où s'il faudrait mettre à jour

### **Labellisation de l'association Dij'oenop**

***La commission émet un avis favorable***

#### Association Parrainage

Les élus étudiants et la directrice de l'UFR Langues et communication, Madame Gerrer, ont souhaité mettre en place un accompagnement des étudiants de L1 LLCE et LEA. Il y a obligation que les membres bureau soient élus UFR, mais sont bien des différentes « couleurs ».

Ce parrainage court sur tout le 1<sup>er</sup> semestre et est spécifique à la filière, complémentaire au tutorat organisé par l'uB, pour tous les néo entrants. Il permet un accompagnement administratif et universitaire (compréhension des cours...), et plus largement à propos de la vie étudiante plus généralement (médecine préventive etc)

La relation entre parrains et parrainés peut perdurer après la période d'un semestre. Les membres de l'association sont ouverts aux idées qui émergent.

Le dispositif fonctionne actuellement avec 40 parrains, étudiants de L2 et L3, pour 110 filleuls, soit un parrain pour 3 filleuls environ.

Un appel de la directrice a permis de mobiliser des parrains.

Les membres de la commission interrogent quant à l'adhésion : car il n'y a pas d'adhésion enregistrée, or la liste des membres lui apparaît essentielle, mais il y a signature d'une charte précise les membres de l'association.

### **Labellisation de l'association Parrainage**

***La commission émet un avis favorable***

#### AEMB (Association des Etudiants Maliens de Bourgogne)

A l'origine de cette association : le besoin d'intégration des étudiants originaires du Mali, et leur accompagnement, notamment dans les démarches administratives, bancaires et de recherche de logement que relèvent bon nombre d'associations d'étudiants internationaux hors Erasmus.

L'association a une existence, une reconnaissance officielle et peut donc faire démarches envers les étudiants, disposant de la liste des étudiants qui arrivent par Campus France.

L'accompagnement culturel, académique et administratif est au cœur de ses activités. L'association développe un système de parrainage, qui va au-delà de la simple explication du système, et permet un vrai accompagnement, tout au long du semestre d'arrivée voire de l'année universitaire.

Elle organise également des journées culturelles comme la fête de fin d'année, moment convivial comme on le ferait en famille et sans connotation religieuse. Ces journées sont ouvertes à tous et vise la cohésion sociale. D'ailleurs, des jeunes pas forcément étudiants, sont intégrés à l'association.

### **Labellisation de l'AEMB**

***La commission émet un avis favorable***

### **MRD (Médecine Rugby Dijon)**

Créée en 2001, l'association organise 2 entraînements/semaine au stade Bourillot à Longvic.

Elle a pour but de rassembler des étudiants en sciences de santé, des internes, et des médecins diplômés professionnels, qui ont été à l'uB.

Elle participe à des tournois caritatifs, pour financement de fauteuils pour personnes en situation de handicap, par exemple.

Elle compte entre 50 et 60 membres. La cotisation s'élève à 60 €/ans.

Le label permettrait de participer aux tournois universitaires, d'être affilié à l'ASUB, la FFSU, et de participer par exemple au tournoi de Lausanne auquel participe le site du Creusot.

Le BVE attire l'attention sur la composition du bureau. Le membre présent de l'association indique que président et trésorier seront bien étudiants.

Un bureau d'étudiants, avec les « anciens » (dits « vieux » au sein de l'association) qui aident.

Puis il est rappelé qu'il n'est pas possible de pratiquer ou organiser un tournoi de rugby sur les campus uB à ce jour.

L'association précise qu'elle est vigilante sur les questions de sécurité, et qu'elle applique les règles de fédérale 2 (pas de pick and go, pas de placage à deux, pas de placage sous la ceinture)

### **Labellisation de l'association MRD**

***La commission émet un avis favorable***

### **Anemone (Association du Noël des Enfants Malades – Organiser Noël pour les Enfants)**

L'action du Noël des enfants malades existe depuis au moins 20 ans. Elle était organisée au sein de la corpo des étudiants en médecine jusqu'à récemment. L'association Anemone, distincte de la Corpo, a été créée il y a 2 ans et reprends donc l'activité.

Elle a pour but d'organiser la récolte des fonds par une quête dans les rues de Dijon (prévue cette année le 18/10/19) et une cagnotte en ligne, puis acheter les cadeaux pour les enfants hospitalisés avec ces fonds, et enfin organiser l'événement de remise des cadeaux avec animations et spectacle... Les étudiants assurent d'ailleurs aussi l'animation. Cette année, il y aura plutôt un spectacle de 30 à 40 min, devant enfant de tous âges.

La liste des différents services et enfants concernés est fournie par l'hôpital.

Environ 240 étudiants s'impliquent dans cette quête, traditionnellement en 2<sup>e</sup> année d'études de médecine.

Cette année, des étudiants de pharmacie et élèves infirmier participeront aussi. L'association aimerait ouvrir à d'autres filières, mais la banalisation des cours, qui est en place en médecine pour permettre cette journée de mobilisation, et nécessaire pour cet événement, n'est pas évidente à organiser dans d'autres formations.

Le plus important de l'activité a lieu au 1<sup>er</sup> semestre.

L'association a alors une activité très régulière, réunion tous les jeudis pour l'organiser. Les rôles et responsabilités sont bien définis.

Elle propose aussi des ventes de croissants En médecine, en Aristote-Platon, et souhaiterait en organiser une sur l'esplanade Erasme.

### **Labellisation de l'association ANEMONE**

## ***La commission émet un avis favorable***

### Parlement des Etudiants - Dijon

L'association organise des simulations de sessions parlementaires, avec 5 groupes parlementaires, de toutes les couleurs politiques.

L'association est apolitique, son activité présente un éventail de courants d'idées. Il ne s'agit pas de faire valoir les idées politiques, mais bien de vivre une assemblée parlementaire

Il y a le Parlement des étudiants au niveau national, et des antennes décentralisées, dans 11 régions.

La section de Dijon a été créée l'année dernière, et elle comprend aussi des étudiants de Sciences Po, BSB et d'autres filières de l'uB que le droit (médecine, histoire...) et compte entre 50 et 60 membres à Dijon.

Concrètement, le fonctionnement est le suivant : les 5 groupes présentent un projet parmi lesquels et l'un d'eux est tiré au sort. Le groupe qui a présenté ce projet rédige une proposition de loi, qui sera ensuite débattue. Les autres groupes déposent des amendements, puis est organisée la session pour débattre, voter etc.

Les sessions sont publiques, et le public peut interpeller, poser des questions.

L'antenne de Dijon s'est fixée pour objectif d'organiser une session/mois, sauf en janvier en raison des partiels, et s'arrête en avril après les examens.

La 1<sup>e</sup> session de cette année a eu lieu mardi 09/10/19, dans l'amphi Bianchi.

L'année dernière les séances se tenaient au Conseil régional. Il est aussi envisagé de le faire au conseil départemental. Les lois votées seront remontées au niveau national au élus locaux et national

L'association souhaite organiser aussi des rencontres avec des élus, de différentes échelles et courants politiques (ex : département, élu de droit, député LREM, municipalité élu de gauche région : RN pour expliquer rôle de l'opposition).

D'autres projets sont développés :

- Organiser un voyage à l'assemblée nationale, avec accueil par député,
- réunir en fin d'année tous les candidats pour Municipales Dijon, sur la thématique étudiante. L'organisation de ces débats aurait lieu en lien avec Sciences Po.

L'association sollicite la labellisation « Association des campus » pour bénéficier d'une plus grande portée, d'une visibilité accrue.

### ***Labellisation de l'association Parlement des Etudiants - Dijon***

***La commission émet un avis favorable, mais sera très vigilante sur les actions et dimensions apolitiques de celles-ci, et demandent particulièrement à l'association de le respecter***

### Les L du désert

L'objectif est la participation au 4L Trophy, dont le but est d'emporter des matériels scolaire, sportif et médical, qui seront remis à l'association Les enfants du désert, au Maroc.

La labellisation de l'association permettrait la demande de financements, en particulier une subvention FSDIE.

Les financements sont aussi issus de sponsoring, subventions, et de la participation des membres de l'équipage à des événements locaux pour récolte fonds et fournitures.

L'association peut sembler éphémère, uniquement destinée à la participation à l'édition 2020 du raid 4L Trophy. Toutefois, les membres de l'association envisagent de présenter le projet à d'autres étudiants, en amphi, pour permettre la reprise de l'association.

Les membres de la CVE indiquent qu'il serait bon de transmettre le projet, avec pourquoi pas des VP Partenariats qui chercheraient tout au long de l'année des partenariats. Cela permettrait de centraliser les équipages, qui pourraient s'adresser à l'association, pour son expertise en la matière, car bien des équipages se montent chaque année au sein de l'uB.

Il pourrait être intéressant d'en faire une association repère, ou ressource, pour accompagner d'autres équipages les années suivantes.

Elle pourrait même développer d'autres projets, et la promotion de l'action humanitaire. Elle pourrait alors se rapprocher d'autres associations.

Le membre présent spécifie que les statuts de l'association sont justement rédigés assez largement, permettant d'autres actions, et la continuité au-delà du 4L Trophy

A noter : l'association va déposer une demande de subvention FSDIE pour la séance du 06/11/19, soit avant que l'avis de la CVE soit examiné par CFVU et CA. En cas d'avis positif en FSDIE, l'attribution de subvention sera conditionnelle, soumise à la décision du CA du 11/12/19 concernant la labellisation.

### **Labellisation de l'association Les L du désert**

***La commission émet un avis favorable***

## **2. Examen des points d'étape**

### Association APPRENDS

L'association est adossée à des formations continues de l'uB. Elle a pour objectif de promouvoir les pratiques innovantes en droit social.

Elle présente désormais deux ans d'existence, et un peu moins d'adhérents cette année que la précédente.

Parmi ses activités, deux sont liées à la valorisation des travaux étudiants :

- petits déjeuners avec captation vidéo, toutes les 6 à 8 semaines, les vendredi matin, sur les actualités sociales, avec des échanges, puis diffusion des vidéos sur le site de l'association, le tout préparé et animé par les étudiants ;
- veille juridique réalisée par des étudiants du master, avec un point sur l'actualité de la semaine en droit social.

D'autres activités sont développées comme une initiative de formation (ex : dialogue social après ordonnance Macron), un apéro-débat, et elle va participer à un colloque, avec le laboratoire CREDIMI, et sous l'égide de DIRRECTE et de l'uB.

Enfin, le changement de bureau est proche. Les nouveaux projets viendront des nouveaux membres, mais on relève déjà des pistes comme la promotion des travaux étudiants - pourquoi ne pas les enregistrer-; une contribution à l'actualisation des connaissances des anciens étudiants (coachés par les enseignants chercheurs), sous forme de formation.

La rentrée n'intervenant que le 25/10/19, le bureau de l'association ne sera pas renouvelé avant.

Il est rappelé par les membres de la commission Vie de l'Étudiant que la composition du bureau est essentielle pour conserver le label, et doit être en conformité avec la charte et donc composé d'étudiants, en particulier aux postes de président et trésorier. Il faudra que l'association transmette au plus tôt la composition du nouveau bureau pour que le BVE s'en assure.

### **Reconduction du label à la suite du point d'étape de l'association APPRENDS**

***La commission émet un avis favorable, sous réserve d'une composition de bureau conforme au label***

### Association AESC

Elle réunit les étudiants de STAPS du Creusot. Le président et vice-présidente présentent le bilan de l'association.

Objectifs de l'association

1<sup>e</sup> mission : cohésion et solidarité au sein du campus du Creusot. Cela passe notamment par le tutorat, des étudiants L1 par les L2. Il concerne les cours, informations sur la filière, et intégration. Il y a 5 étudiants de L2 qui accompagnent les promotions de étudiants. 24 étudiants sont engagés.

2<sup>e</sup> mission : organiser et participer à la JPO du Creusot, sur la filière STAPS. (Visite des lieux, des installations, explication aux lycéens des exigences de la filière STAPS...)

3<sup>e</sup> mission : organiser la conférence des anciens du centre Condorcet, pour que ceux-ci présentent ce qu'ils sont devenus, leur parcours de vie et professionnelle. Chaque spécialité de STAPS est représentée à chaque fois (Management, APAS...) Ce moment aide beaucoup les étudiants actuels. Il touche principalement les L2, et quelques L1.

4<sup>e</sup> mission : « opération textile ». Mise en place d'un équipement sportif (sweat, polo, T-shirt d'entraînement avec logo STAPS du Creusot), qui permet identification lors des événements, et cohésion de groupe.

5<sup>e</sup> mission : organiser le gala de la filière, avec l'ASUC

Il est demandé aux membres de l'association si des liens avec STAPS Dijon sont développés. Ce n'est pas spécialement le cas, mais des liens naturels existent, car tous se retrouveront ensemble en L3, à Dijon.

Est demandé si sont adhérents de l'ANESTAPS – association nationale.

Il est également demandé le nombre d'adhérents et face à l'incertitude du bureau de l'association, la CVE invite à lister les adhérents, et attire l'attention sur l'importance d'une couverture d'assurance lors d'événement, pour laquelle mais il faut pouvoir prouver la qualité de membres des participants, en particulier les bénévoles.

Les membres de la CVE incitent à relire les statuts concernant la qualité d'adhérents.

**Reconduction du label à la suite du point d'étape de l'association AESC**

***La commission émet un avis favorable***

**Association STOCK**

L'orchestre STOCK regroupe des musiciens, étudiants de musicologie ou non. Il a pour but de faire jouer ces personnes ensemble, sans la pression qu'on peut vivre au conservatoire par ex. La musicologie est une filière qui comporte peu d'étudiants, l'orchestre permet donc de tisser des liens privilégiés entre eux.

Lors du changement de bureau, beaucoup d'étudiants de L1 l'ont rejoint.

Le répertoire est déterminé par le chef d'orchestre, qui fait les arrangements et les conducteurs.

Il est principalement composé des répertoires japonais et des jeux vidéo, mais est ouvert à d'autres.

L'année dernière, l'association comptait 14 adhérents, mais elle en aura sans doute plus cette année, car beaucoup d'étudiants ont exprimé leur souhait d'intégrer l'orchestre.

Les répétitions ont lieu dans les locaux de musicologie, rue Chabot-Charny à Dijon, une fois par semaine, et à l'Entrepôt une fois par mois.

L'année dernière, il a donné un concert à Fontaine les Dijon et a travaillé avec les élèves du lycée Carnot.

Cette année, plus de projets sont développés. Citons par ex le concert à la Multiplex avec l'ADMA, dans le cadre du No HanTsuki, qui a d'ailleurs fait connaître plus largement STOCK.

Puis est prévu un concert à Noël, soit à l'université, soit en TMB de lycée Carnot.

Enfin deux autres concerts sont en projet, mais sans encore de lieux dédiés. Le BVE indique qu'il peut suggérer des lieux, en particulier sur les campus de l'uB.

Les Campus days pourraient être un événement de promotion

JJ Boutaud demande si des actions en direction de lycées ou collèges, pour donner le goût de la musique, l'ouverture sur le fait que l'orchestre, le symphonique n'est pas ennuyeux.

F. Sonnet demande s'il y a aussi un répertoire de création ?. Car si tel est le cas, l'orchestre pourrait participer à Musiques de RU, au FIMU... La membre de l'association précise que ça a été le cas au début de l'orchestre.

**Reconduction du label à la suite du point d'étape de l'association STOCK**

***La commission émet un avis favorable***

**Association CST**

L'association est absente et par ailleurs sans réaction aux demandes régulières du BVE, que ce soit du point d'étape ou des documents dits « de rentrée » (charte, fiche de renseignements, composition du bureau) depuis l'année dernière. Il semble qu'elle plus aucune activité.

**CST : association absente**

***La commission vote en faveur de la délabellisation de l'association***



#### AE APAS uB

L'association a transmis un bilan d'étape plus détaillé, à la suite de la demande de la précédente commission V.E., dont est fait lecture en séance.

Ambre Adamiak est déçue par la forme du bilan rendu, qui est bien mince.

Les membres soulignent que rendre un dossier correct, carré, c'est aussi un apprentissage. Nous sommes dans un cadre universitaire, un minimum de rigueur est exigé.

Puis, la référence aux projets tutorés attirent leur attention. En effet, les fonds FSDIE et les actions des associations étudiantes plus largement ne doivent pas financer, se substituer à la pédagogie.

#### **AE APAS uB – Complément de point d'étape**

***Il sera pris rendez-vous avec l'association pour faire le point, avec Ambre Adamiak et France Herrscher (BVE)***

### **3. Examen des dé-labellisations**

#### **3.1 - Deux associations n'ont plus d'activité à l'uB voire plus d'activité du tout, GENEPI et Force2rue.**

##### GENEPI

L'association n'a plus d'activité, ni au niveau national ni au local. Les membres du bureau n'étaient plus étudiants à l'uB depuis janvier dernier, et ne relevaient d'ailleurs plus le courrier de l'association à la MDE depuis. L'association n'est pas reprise comme la précisée la présidente à la suite d'une sollicitation du BVE. Elle va d'ailleurs libérer son local à la MDE lundi 14/10/2019.

#### **Délabellisation de Genepi**

***Avis favorable au retrait du label***

##### Force2rue

L'association n'a plus d'activité sur le campus et/ou liée à l'uB. Elle poursuit ses activités, mais en dehors, et en direction des Jeux Olympiques 2024 (préparation d'athlètes, formation à l'accompagnement médical spécifique à la pratique du Break-dance, travail avec la fédération). Elle déménage, et s'installe à la Maison des associations de Dijon. Le BVE a reçu le courrier qui l'officialise. Il est naturel qu'elle soit donc délabellisée, ce qui ne ferme pas à l'organisation d'événements sur le campus, mais ce ne sera alors plus en tant qu'association labellisée « association des campus ».

#### **Délabellisation de Force2rue**

***Avis favorable au retrait du label***

#### **3.2. - CST (corpo sciences tech)**

#### **Délabellisation de CST :**

***Avis favorable au retrait du label comme vu lors de l'examen des points d'étape plus tôt***

#### **3.3. Associations en sursis de retrait du label à la précédente commission Vie de l'Etudiant**

Pour mémoire, plusieurs associations étaient en sursis de délabellisation, pour non retour des documents obligatoires, en 2018/19, et ce malgré plusieurs courriers et relances, par différents canaux (courrier, mail, réseaux sociaux...) tout au long de l'année universitaire 2018/19

Elles ont été prévenues par courrier de cette mise en sursis à la suite de la dernière CVE.

Il s'agissait d'ICE, GEFPO, ISAT Hill Climb Racing, Junior Consulting IAE, ADEQ et UNI MET Bourgogne.

##### ICE

L'association signalée comme dissoute par Cécile Briday, du site du Creusot. Cette information confirmée en séance par Paul Pereira.

#### **Délabellisation de ICE :**

***Avis favorable au retrait du label***

**GEFPO, ISAT Hill Climb Racing et Junior Consulting IAE.**

Aucune de ces 3 associations n'ont réagi, ni au courrier envoyé après la dernière CVE ni au courrier de rentrée et demandes de formalités à accomplir, adressées par courrier postal et par mail.

Le directeur de l'IAE a confirmé pour la dernière qu'elle n'a plus d'activité.

Aucune réaction ou retour n'est relevé pour les 2 autres.

Elles sont donc toutes trois proposées à la délabellisation.

**RETRAIT DU LABEL AUX ASSOCIATIONS GEFPO, ISAT Hill Climb Racing et Junior Consulting IAE :**

***Avis favorable***

Puis, l'**ADEQ** a bien déposé la charte en dernière minute, le 09/10/19, mais n'a pas rempli les autres formalités (composition du bureau, fiche de renseignements, projets pour l'année 2019/2020). La commission décide sa délabellisation.

**RETRAIT DU LABEL A L'ASSOCIATION ADEQ :**

***Avis favorable***

Enfin, l'**UNI MET** s'est mise en conformité en déposant les documents auprès du BVE en début d'année.

Elle doit par contre contacter Ambre Adamiak, comme cela a été signifié au membre du bureau lors du dépôt de la charte des associations signée auprès du BVE, mais elle ne l'a pas fait. Le BVE procédera donc à un rappel.

#### **4. Attribution d'un local**

2 places se libèrent à la MDE. Il est proposé de les attribuer à la FEAB et ARAM, qui avait déposé une demande lors de sa labellisation et dont l'activité le justifie.

**ATTRIBUTION D'UN BUREAU A LA MDE A LA FEAB ET ARAM :**

***Avis favorable***

Tous les points étant épuisés, Ambre Adamiak lève la séance à 13 h